



Retraite à 65 ans, les élues à Berne débattent

/// Le relèvement de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes sera au cœur de la journée de mobilisation du 14 juin. Nous avons interpellé les six parlementaires fribourgeoises sur ce sujet sensible.

/// La gauche, qui a lancé le référendum, dénonce un projet dont les femmes assumeront le prix fort. Pour la droite et le centre, c'est la réforme du 2^e pilier qui permettra d'améliorer la situation.

/// Les conseillères nationales et conseillères aux Etats se disent toutes sensibles aux difficultés que rencontrent certaines femmes, mais leurs solutions divergent.

DOMINIQUE MEYLAN

Cette année, le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans figure en bonne place au programme des manifestations. Les six parlementaires fribourgeoises ont accepté de s'exprimer sur ce sujet hautement sensible.

14 JUIN. Cela fait cinquante et un ans aujourd'hui que l'égalité entre hommes et femmes est inscrite dans la Constitution suisse. Cette journée est traditionnellement marquée par des grèves. On se souvient particulièrement de la vague violette de 2019, qui avait débouché sur l'élection de nombreuses femmes au Parlement.

La réforme AVS 21, combattue par référendum par les syndicats, le PS et les Verts, sera soumise au vote le 25 septembre. Elle prévoit une harmonisation de l'âge de la

retraite, avec des mesures de compensation pour les femmes qui s'approchent des 65 ans. Les Suisses seront également appelés à se prononcer sur un financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA.

La gauche estime que les femmes paieront le prix fort, alors qu'elles assument une grande partie du travail non rémunéré et que leurs rentes sont en moyenne plus basses que celles des hommes. La droite juge nécessaire d'assainir l'AVS. Mais elle promet que la réforme du 2^e pilier permettra d'améliorer la situation des femmes, en agissant notamment sur les petits revenus et les temps partiels.

Sans surprise, les parlementaires fribourgeoises du centre et de droite soutiennent cette réforme, tandis que les deux conseillères nationales de gauche s'y opposent. Au-delà du thème des retraites, les élues fribourgeoises sont toutes sensibles au thème de l'égalité. La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle figure parmi leurs principales préoccupations. ■

CHRISTINE BULLIARD-MARBACH

Conseillère nationale, Le Centre

«La plus grande injustice concerne le 2^e pilier»

«Je suis pour AVS 21. Je sais bien que ce sont les femmes qui contribuent le plus à cette réforme. Mais il faut penser à l'avenir, aux nombreuses jeunes femmes qui auront besoin d'une caisse AVS saine. La chose la plus importante est de sauvegarder le système et de le stabiliser. Une égalisation de l'âge de la retraite à 65 ans pour tous est une étape nécessaire pour garantir les prestations jusqu'en 2030. Avant que la génération des baby-boomers ne déstabilise le système. Les comptes de l'AVS sont peut-être un peu meilleurs que prévu actuellement, mais on sait qu'il y aura un trou.

»Au niveau des rentes, la plus grande injustice concerne le 2^e pilier. Nombre de femmes n'en bénéficient pas, ou avec de très petites rentes. Cela va changer prochainement. On dit que les femmes devront travailler un an de plus, mais elles ne perdent rien. Les neuf classes d'âge les plus impactées par la révision toucheront jusqu'à 140 francs de plus. Les femmes à bas salaire sont celles qui sont le plus dédommagées. Et avec cette égalisation de l'âge de la retraite, on met au passé une excuse vieille comme le monde qui sert à justifier les inégalités de traitement dans le monde du travail. Si je devais choisir un autre thème pour ce jour, ce serait celui de la compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale.» XS

ARCH - A. VULLIÖUD



VALÉRIE PILLER CARRARD

Conseillère nationale, PS

«Travailler une année de plus pour des clopinettes»

«Je suis très clairement contre ce projet de révision de l'AVS, qui se fait sur le dos des femmes. On pénalise les femmes qui ont un salaire modeste et qui arrivent épuisées en fin de carrière. Elles devront travailler une année de plus pour des clopinettes. On dit qu'on introduit une petite flexibilité dans l'AVS, mais pas pour elles qui n'auront pas les moyens d'en profiter.

»Les compensations offertes sont clairement insuffisantes et seulement pour la période des transitions. Lors de la dernière révision, en 1997, qui a fait passer l'âge de la retraite des femmes de 62 ans à 64 ans, 80% du gain était compensé. Là, le projet ne compense que 30%.

»On voit que les comptes de l'AVS sont positifs depuis deux ans, à la suite de la réforme fiscale qui a injecté un milliard de francs. Je ne suis pas contre le fait de réformer l'AVS et trouver des mesures pour garantir les rentes, voire les augmenter pour certains, car avec 2300 francs on n'arrive pas à vivre. Les bénéficiaires de la BNS peuvent être une solution, sans augmenter l'âge de la retraite des femmes. Le PS et les syndicats viennent ainsi de lancer l'initiative "Renforcer l'AVS grâce aux bénéficiaires de la Banque nationale".

»En plus de l'AVS, le sujet qui me paraît important, en lien avec la grève féministe, est la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.» XS



ARCH - A. VULLIÖUD



ARCH - C. RAPPO

ISABELLE CHASSOT

Conseillère aux Etats, Le Centre

«Favoriser les temps partiels»

«Je voterai deux fois oui à AVS 21. Il est important de pouvoir stabiliser la situation de l'AVS pour garantir les rentes à l'avenir. Il en va de la solidarité intergénérationnelle. Je suis consciente de l'effort demandé aux femmes, mais cet effort me paraît possible si l'on tient compte de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'évolution de leur place dans la société. L'enjeu le plus important pour une amélioration de leur situation se situe au niveau de la réforme nécessaire du 2^e pilier. La couverture insuffisante pour les femmes et les bas salaires est le problème aujourd'hui.

»Le Parlement a prévu des mesures compensatoires pour accompagner l'augmentation d'une année de l'âge de la retraite. Il a repris le volume financier proposé par le Conseil fédéral, en le distribuant différemment. En plus de la flexibilisation de l'âge, nous avons prévu une amélioration importante pour les bas revenus.

»Dans la réforme de la LPP (Loi sur la prévoyance professionnelle), nous allons examiner la possibilité d'abaisser le seuil d'entrée, afin de favoriser les temps partiels et de permettre aux femmes de cotiser plus rapidement.

»En matière d'égalité, les retraites sont loin d'être le seul thème. La question de la conciliation famille-profession est sur la table. Nous sommes en train de réformer le droit pénal sexuel. Plus généralement, nous devons travailler sur la représentation féminine, pas seulement en politique, mais aussi dans les organes de décision économique et les associations.» DM



ARCH - C. LAMBERT

JOHANNA GAPANY

Conseillère aux Etats, PLR

«Il ne faut pas minimiser le changement»

«Je suis favorable à cette réforme. Elle est l'étape nécessaire pour faire perdurer l'AVS. Les générations futures auront besoin d'une retraite et l'AVS, basée sur un système solidaire, est un des piliers essentiels. Il ne faut pas minimiser le changement que constitue l'alignement de l'âge de la retraite pour les femmes. Un travail en profondeur a été réalisé pour analyser quelles personnes seraient touchées, à quel niveau et quelles seraient les compensations nécessaires. D'un point de vue politique, je note qu'une grande partie des référendaires approuvait Prévoyance 2020, qui intégrait déjà la retraite à 65 ans pour les femmes. On ne peut donc pas parler d'un combat gauche-droite sur ce thème.

»Pour ma part, je suis consciente des réalités et j'ai vraiment envie de travailler pour améliorer les rentes des femmes. Elles n'avaient pas les mêmes possibilités il y a trente ans et certaines paient pour les difficultés auxquelles elles ont dû faire face. C'est maintenant au niveau du 2^e pilier qu'on a l'opportunité de vraiment changer les choses. Une partie de la population est exclue de ce système en raison de certains paramètres. Nous devons beaucoup mieux intégrer les revenus plus modestes et les temps partiels, ce qui améliorera la situation des femmes, c'est certain.

»En matière d'égalité, un énorme travail a été réalisé, mais il reste beaucoup à faire. Depuis 2019 et l'arrivée de nombreuses femmes au Parlement, les choses ont changé. Je m'inscris totalement dans cette volonté d'agir.» DM



ARCH - C. RAPPO

MARIE-FRANCE ROTH PASQUIER

Conseillère nationale, Le Centre

«C'est le dernier moment pour agir»

«Oui, je soutiens AVS 21, surtout pour les générations futures. C'est le dernier moment pour agir. Avec la hausse de la TVA, tout le monde fera un effort. Les femmes aussi, qui travailleront un an de plus certes – la gauche avait d'ailleurs accepté ce point qui figurait dans le projet "Prévoyance vieillesse 2020", refusé par le peuple en 2017. Mais les femmes cotiseront aussi un an de plus et, au final, leur rente ne sera pas plus basse à la fin du mois! Celles proches de la retraite toucheront même un peu plus grâce à des compensations. AVS 21 n'est pas la solution parfaite, mais au moins est-elle équitable.

»Puiser dans les bénéfices de la BNS est à la mode... Je serais prudente: voyons déjà les effets d'AVS 21. Mais si ces bénéfices se maintiennent durablement à de tels niveaux, y toucher ne doit pas être tabou. On doit pouvoir en parler.

»Pour la suite, il faudra surtout trouver une solution équitable dans la réforme du 2^e pilier. Et se battre pour l'égalité des salaires et l'accès des femmes aux postes à responsabilités. La semaine dernière a ainsi été accepté un postulat en faveur d'une relève scientifique plus accessible aux femmes, que j'ai déposé et défendu au nom de ma commission. C'est là qu'il faut porter le combat.» JnG



ARCH - C. LAMBERT

URSULA SCHNEIDER-SCHÜTTEL

Conseillère nationale, PS

«Ce sont les femmes qui en paient le prix»

«Je suis opposée à AVS 21, parce que ce sont les femmes qui en paient le prix. Pourtant, ce sont elles qui travaillent le plus et gagnent le moins. Certaines ont interrompu leur carrière pour garder leurs enfants, puis ont repris dans des professions mal payées. Beaucoup soutiennent leurs proches. Ce n'est pas juste de leur demander de compenser le montant qui manque à l'AVS.

»Ce qui me fâche, c'est qu'on met en avant l'égalité, tout en introduisant un désavantage pour les femmes. Alors qu'elles doivent toujours lutter pour réussir dans le monde économique. Les compensations ne sont pas suffisantes. Elles sont destinées à une génération transitoire de neuf ans et toucheront trop peu les femmes avec un faible ou un moyen revenu.

»Celles qui arrivent à la retraite aujourd'hui n'ont souvent que l'AVS. J'espère que la révision de la Loi sur la prévoyance professionnelle introduira de meilleures possibilités d'obtenir des rentes pour les revenus les plus faibles. Trouver une solution à ce niveau-là serait un premier progrès.

»Mais, de manière générale, l'AVS devrait permettre de vivre. La Suisse en aurait les moyens. Avec une rente de 2000 francs comme cela arrive souvent, c'est quasiment impossible. Nous devons éviter que de plus en plus de personnes tombent dans la précarité.

»Parmi les autres thèmes qui touchent à l'égalité, l'amélioration de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle me semble importante. On peut encore progresser sur le coût des crèches et le nombre de places disponibles.» DM